

Le revenu médian est en hausse

Revenu total (ou revenu avant impôt) correspond au revenu provenant de toutes les sources, y compris les gains, le revenu de placements, le revenu de retraite et les transferts gouvernementaux.

Revenu total après impôt comprend le revenu total moins les impôts fédéral, provinciaux et territoriaux.

Les familles économiques sont formées de deux personnes ou plus apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption et vivant dans le même logement. Le couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Tous les résultats concernant les gains et les revenus se rapportent à l’année civile précédant le recensement. Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 2005.

- Entre 2000 et 2005, le revenu médian total des familles économiques au Nouveau-Brunswick a augmenté de 3,6 %, pour s’établir à 54 520 \$. À l’échelle nationale, le revenu médian des familles économiques a augmenté de 3,7 %, pour s’établir à 66 343 \$.
- Le revenu médian total des mères de familles monoparentales au Nouveau-Brunswick se chiffrait à 28 470 \$ en 2005, ce qui représente une augmentation de 9,9 % par rapport à 2000. En 2005, le revenu médian des pères de familles monoparentales était de 39 134 \$, ce qui signifie une augmentation de 3,3 % par rapport des cinq années plus tôt.
- La part du revenu familial total provenant des transferts gouvernementaux au Nouveau-Brunswick est passée de 15,5 % en 2000, à 15,0 % en 2005. En moyenne, les familles économiques ont reçu 9 559 \$ en transfert de paiements en 2005, soit une légère augmentation par rapport à 2000 (9 425 \$ en dollars constants de 2005).
- Pour la première fois, le recensement a permis de recueillir des données sur le revenu après impôt, ce qui décrit mieux le montant que les familles ont à dépenser. Au Nouveau-Brunswick, le revenu médian après impôt de toutes les familles économiques en 2005 se situait à 47 556 \$, comparativement au revenu médian total ou revenu médian avant impôt qui était de 54 520 \$.

